
398 Décret du 13 juillet 1998 portant assentiment au Traité d'Amsterdam modifiant le Traité sur l'Union européenne, les Traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes, à l'Annexe, aux Protocoles additionnels et à l'Acte final, faits à Amsterdam le 2 octobre 1997.

(Moniteur n° 242 du 17 décembre 1998, p. 40096).

Projet de décret.

Document n° 242 (1997-1998) n° 1.

Discussion : séance du 23 juin 1998.

Adoption : séance du 7 juillet 1998

C.R.I. n° 14 et 15 (1997-1998)

F. 98 — 3376

[98/2486]

13 JUILLET 1998. — Décret portant assentiment au Traité d'Amsterdam modifiant le Traité sur l'Union européenne, les Traités instituant les Communautés européennes et certains Actes connexes, à l'Annexe, aux Protocoles additionnels et à l'Acte final, faits à Amsterdam le 2 octobre 1997 (1)

Le Conseil de la Communauté française a adopté et Nous, Gouvernement, sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le Traité d'Amsterdam modifiant le Traité sur l'Union européenne, les Traités instituant les Communautés européennes et certains Actes connexes, l'Annexe, les Protocoles additionnels et l'Acte final, faits à Amsterdam le 2 octobre 1997 sortiront leur plein et entier effet, en ce qui concerne la Communauté française.

Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Bruxelles, le 13 juillet 1998.

La Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française chargée de l'Education,
de l'Audiovisuel, de l'Aide à la Jeunesse, de l'Enfance et de la Promotion de la Santé,

Mme L. ONKELINX

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, du Sport
et des Relations internationales,

W. ANCIEN

Le Ministre de la Culture et de l'Education permanente,

Ch. PICQUE

Le Ministre du Budget, des Finances et de la Fonction publique,

J.-Cl. VAN CAUWENBERGHE

—
Note

(1) *Session 1997-1998.*

Documents du Conseil. — Projet de décret, n° 242-1. — Rapport, n° 242-2.

Comptes rendus intégraux. — Discussion. Séance du 23 juin 1998. — Adoption. Séance du 7 juillet 1998.